



SAINT-AMÉDÉE Paroisse Catholique
Lausanne (Bellevaux) – Montheron – Le Mont
Cugy – Morrens – Bretigny – Froideville
UP NOTRE-DAME DE LAUSANNE
Route du Pavement 97
1018 Lausanne
paroisse.lausanne.st-amedee @cath-vd.ch
Tél. 021 647 22 32

Assemblée Générale de l'association paroissiale de Saint-Amédée

Samedi 30 avril 2022 à 18h30 à la salle paroissiale

Procès-verbal

- Présents : Représentants du conseil de Paroisse : Abbé Joseph Ngo Van Truyen, Florent Decaillet (président), Jeanine-Claude Belet (vice-présidente), Paul-Emmanuel Vanderriele (secrétaire), Emmanuel Hamoir (vice-secrétaire), Jean Bolinger (membre)
Représentant du conseil de Communauté : Grégoire Seigneur de Bast (Président)
- Excusés : Vincent van Spaendonk, (trésorier), Catherine Balmer (membre du Conseil de Communauté)
- Président(e) la séance : Florent Decaillet
- Rédaction du PV : Stéphanie Baldisserotto

1. Accueil, organisation, prière avec ouverture de l'AG 2022 par Florent Décaillet, qui précise que Vincent Van Spaendonk, le trésorier de la paroisse, ainsi que Catherine Balmer, n'ont pas pu être présents aujourd'hui et les excuse. Emmanuel Hamoir se chargera de présenter les tâches de Vincent.

Florent cède la parole à notre curé, Joseph Ngo : ce dernier rappelle que le mois de mai est le mois de Marie et demande aux paroissiens présents de lui confier nos joies et nos peines, ainsi que nos défunts, en particulier Thi Thuy et Philippe Vaucher qui nous ont quittés l'année dernière.

2. Approbation des considérants de l'AG 2021. Florent Décaillet demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal de l'AG 2021 ? Aucune remarque de la part l'assemblée.

→ Le PV de l'AG 2021 est dès lors approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel du Conseil de Paroisse.

Florent Décaillet rappelle que l'année 2021 a été une année de changements. Le Covid a perturbé le déroulement des activités de la paroisse. Puis il y a aussi eu le décès subit de Philippe Vaucher, qui a laissé un grand vide. Heureusement l'appel au Conseil de paroisse a été entendu et trois nouveaux membres l'ont rejoint : Jeanine-Claude Belet, Emmanuel Hamoir et lui-même.

Le Conseil de paroisse souhaite que l'objectif pour 2022 soit de retisser des liens, de rétablir un climat serein et de confiance réciproque et de partage. A cet égard, il remercie toutes les personnes de la paroisse, qui quel que soit leur responsabilité ou fonction, sont des témoins de leur foi et du bon fonctionnement de la paroisse. Il remercie également l'abbé Joseph Ngo qui a prolongé son mandat au sein de la paroisse de deux ans. Florent Décaillet remercie aussi tous les laïcs qui acceptent de prendre des responsabilités, en particulier Grégoire Seigneur de Bast, qui a repris la présidence du Conseil de Communauté. Il souligne que le rôle des laïcs est très important, en particulier pour le père Joseph, qui par eux est efficacement épaulé. Florent Décaillet remercie encore les salariés et les bénévoles de la paroisse, qui chacun à leur façon apporte une pierre à l'édifice, pour que celui-ci soit un édifice vivant. Et enfin, des remerciements vont à tous les paroissiens, témoins de foi et relais important pour toute la

Procès-verbal de l'AG de l'association paroissiale de St-Amédée du 30 avril 2022

communauté et à ceux qui se sont sentis appelés, suite au décès de Philippe, membres ou pas du Conseil de paroisse.

Les défis pour 2022 sont multiples :

- Il faut redynamiser la communauté pour retrouver le goût du partage.
- Il faudra également songer à la succession de Joseph, afin que cela se fasse tranquillement. Florent rappelle que notre curé est là depuis 13 ans ! Par ailleurs, notre église a 25 ans.
- Par ailleurs, notre église a 25 ans et a toujours besoin d'entretien. Nous devons relever certains défis énergétiques, en vue d'optimiser la consommation d'énergie, afin de gérer au mieux ces dépenses. Il reste toujours un déficit structurel. Certains investissements ont donc été décidés. Il s'agira de :
 - moderniser la sonorisation du bâtiment.
 - commander des poubelles pour garantir la propreté autour du bâtiment.
 - de procéder au relevage de l'orgue. A ce sujet, le CP est en discussion avec la ville de Lausanne.

En conclusion, Florent Décaillet constate que notre communauté est une communauté dynamique et vivante et qu'elle doit le rester. Pour le rester, elle a besoin de témoins de foi et avoir une indépendance de fonctionnement.

4. Comptes de l'exercice 2021.

Présentation et explications

Emmanuel Hamoir prend la parole et invite l'assemblée à regarder le document intitulé « *Décompte d'exploitation 2021 et budget 2022* » :

Assemblée Générale 2022

Décompte d'Exploitation 2021 et Budget 2022

Compte/Groupe	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022
3 PRODUITS D'EXPLOITATION	212'370	228'747	224'120
340 SUBVENTION FEDERATION (FEDEC)	24'244	24'046	27'000
345 SUBVENTION DES COMMUNES	85'007	82'141	84'000
350 QUETES OBLIGATOIRES	3'219	7'738	6'000
351 CONTRIBUTION DES PAROISSIENS	30'270	34'830	31'500
352 CONTRIBUTION CATECHISME	3'650	5'225	5'000
353 VENTE	7'661	9'132	8'500
360 DONS et LEGS	2'484	1'640	2'400
370 KERMESSE	4'205	14'716	10'000
380 LOCATION	4'703	2'450	2'800
385 CONTRIBUTION CURE	9'600	9'600	9'600
389 AUTRES ACTIVITES	2	0	
390 AUTRES PRODUITS	37'141	37'141	37'140
391 PRODUITS FINANCIERS	187	87	180
5 CHARGES DE PERSONNEL	135'005	133'281	139'250
500 CHARGE DE PERSONNEL	135'005	133'281	139'250
54xx Salaires	111'673	110'399	111'950
5700 AVS/AJ/APG	6'835	10'227	7'000
5710 Allocations familiales	3'600		3'600
5720 LPP + Risq vie	9'116	8'745	9'100
5730 LAA + PdG (Maladie)	4'332	3'910	4'400
5780 Réconciliation Salaire Sage - paiements actuelles	0	1	
5900 Indemnité prête remplaçant			3'200
6 CHARGES OPERATION	103'859	108'185	107'080
610 CHARGES BATIMENTS ET MEUBLES	51'982	49'919	53'450
650 CHARGES D'ADMINISTRATION	6'780	8'298	8'800
652 ABONNEMENTS+COTISATIONS	273	372	300
661 PUBLICATIONS	10'145	10'133	10'000
662 FRAIS PERSONNES EXTERNES (conseils/bénévoles)	7'001	8'161	8'000
669 FRAIS LIES A LA CATECHESE	11'334	11'397	11'500
671 ACHATS pour VENTE	2'671	3'742	3'350
672 FRAIS DE CULTE	5'887	7'595	7'600
673 QUETES VERSES (OBLIGATOIRES)	3'219	7'738	6'000
684 CHARGES FINANCIERES	962	395	480
690 AMORTISSEMENTS	3'605	434	2'400
8 PRODUITS EXCEPTIONNELS	22'917	2'810	
800 PRODUITS EXCEPTIONNELS	51'445	3'560	
801 CHARGES EXCEPTIONNELS	28'528	750	
Perte Globale	3'577	9'909	22'210
Perte Opérationnelle	26'494	12'719	22'210

Il explique que sous chiffre 3, on trouve tout ce qui « rentre » comme revenu pendant l'année. Sous chiffre 351, il s'agit des quêtes autant de Bellevaux, que Cugy et Froideville. Le chiffre 385 correspond au loyer du curé. 390 correspond au droit de superficie de l'immeuble Cité-Joie. Sous chiffre 5, il s'agit des charges du personnel de la paroisse. Sous le chiffre 6, le plus grand poste est la dépense en électricité. Il faut donc réfléchir aux moyens de le diminuer.

A la fin de l'exercice, on a une perte de 9909.- Frs et une perte opérationnelle de 12'719.- Frs. pour 2021.

Puis il invite l'assemblée à examiner le document « *Bilan 2020 et 2021* » :

Bilan 2020 et 2021

Compte/Groupe	2021	2020
1 A C T I F		
10 Actifs Circulants	608'079	625'638
100 LIQUIDITES	106'768	125'182
102 COMPTES à COURT TERME	413'142	451'103
106 TITRES	200	200
120 STOCK	2'190	1'469
130 ACTIFS DE REGULARISATION	85'779	47'684
15 Actifs Immobilisés	1'550'704	1'550'796
150 IMMOBILISATION MEUBLES	1'302	1'394
160 IMMOBILISATION IMMEUBLES	1'549'402	1'549'402
TOTAL	2'158'783	2'176'434
2 P A S S I F		
20 Capitaux étrangers à Court Terme	32'649	24'341
200 DETTES A COURT TERME	6'846	7'632
230 PASSIF DE REGULARISATION	25'803	16'709
24 Capitaux étrangers à Long Terme	843'000	859'000
2450 Prêt de la Fédération	779'000	794'000
2451 Prêt Paroisse Sacré-Coeur	64'000	65'000
2720 Fond des messes fondées		
27 Capital des Fonds	372'000	972'000
2330 Provision entretien d'immeuble	200'000	200'000
2501 Fond mobilier liturgique	35'000	35'000
2502 Fond Godelieva Callebaut del Bosque	35'000	35'000
2700 Fond centre paroissial	102'000	702'000
28 Capital de l'Organisation	911'134	321'093
TOTAL	2'158'783	2'176'434

Le bilan représente une « photo » au 31 décembre 2021. Les actifs sont la représentation des entrées de ressources, alors que les passifs sont constitués des sorties de ressources et du capital immobilisé. À la dernière ligne, on constate que l'on a une perte d'exercice en 2021 par rapport à 2020. Emmanuel Hamoir lit ensuite le rapport de vérification des comptes effectué par la fiduciaire CGF :

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE LA PAROISSE STE AMEEDÉ (LAUSANNE)	
<p>En notre qualité de vérificateurs de comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Paroisse Ste Amédée arrêté au 31 décembre 2021 présentant un résultat négatif de CHF 9908.91 après attributions.</p> <p>Nous relevons que le résultat opérationnel est cependant négatif de CHF 12'718.68</p> <p>La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la paroisse alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.</p> <p>Notre vérification a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant par le pointage des pièces comptables.</p> <p>En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre vérification constitue une base suffisante pour former notre opinion.</p> <p>Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.</p> <p>Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.</p>	
<p>CGF Fiduciaire Sàrl Calce Silvia Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral</p>	
<p>Etabli, le 29 avril 2022</p>	

Bernard Débély demande pourquoi on a un transfert de fonds de 600'000.- Frs de 2020 à 2021 ? Emmanuel répond qu'on n'avait pas assez de liquidités disponibles pour ces réserves correspondantes. L'adéquation entre les réserves et les liquidités effectives (compte Raiffeisen) n'avait jamais été fait auparavant.

Anne-Marie Bolinger fait remarquer que les dénominations des postes 389 et 390 sont un peu sibyllines.

Emmanuel précise que le 389 représente un repas de soutien et que le 390 représente le montant du droit de superficie que l'on reçoit. Florent Décaillet précise à cet égard que ce droit de superficie est indexé et qu'il a été établi en 1975, pour 75 ans. La coopérative qui a construit, nous reverse chaque année cette somme. Cela représente une manne importante. Par ailleurs, il souligne qu'on a réduit le déficit de 15'000.- Frs.

Emmanuel Hamoir propose de valider l'exercice 2021 et demande à l'assemblée si elle est d'accord.

→ Aucune opposition, l'exercice 2021 est validé à l'unanimité des personnes présentes.

5. Budget 2022 – présentation des comptes

En ce qui concerne le budget 2022, Emmanuel précise qu'il y a beaucoup d'éléments sur lesquels on n'a pas d'influence et qui ne changeront pas ou peu. Pour les autres éléments sur lesquels on peut agir, il s'agit notamment de :

- la location de la salle paroissiale. Le CP souhaite pousser la location.
- le CP souhaite également réduire les frais d'électricité.
- enfin, si l'on a plus de paroissiens, on a aussi plus de subventions.

Sur le budget 2022, il n'y a pas différence en ce qui concerne les charges d'exploitation, ni pour les charges du personnel. Par contre, cette année, il faudra tenir compte de la charge du ministère de remplacement, car l'abbé Pierre Chanel viendra probablement cet été. En ce qui concerne les charges opérationnelles, le montant est stable. Pour les produits exceptionnels, nous avons anticipé une perte de 22'210.- Frs.

Bernard Debély demande pourquoi nous sommes si pessimistes en ce qui concerne la kermesse ? Emmanuel répond qu'on ne peut pas mettre au 30'000.- Frs au budget si on ne les réalise pas... Paul-Emmanuel précise qu'avec la kermesse on ne peut pas vraiment savoir quel en sera le résultat.

Albert Bucher demande s'il faut plutôt diminuer les pertes ou diminuer les provisions ? Emmanuel répond qu'on ne va pas le faire maintenant. Albert Bucher fait remarquer que faire des pertes artificielles est discutable.

Florent Décaillet précise que bien qu'on ait reçu ce subside de la FEDEC, la marge de manœuvre reste faible. Il fait encore remarquer que notre paroisse a encore la chance de trouver des bénévoles pour organiser une kermesse, mais nous sommes une des dernières paroisses à en organiser une... D'autre part, le CP espère beaucoup de rentrées grâce à la location de la grande salle. Cela permettra par ailleurs à la paroisse de rayonner plus loin alentours.

Anne-Marie Bolinger demande pourquoi avoir supprimé l'Apem's alors que cette location rapportait à la paroisse, en plus du fait que cela rend service à la société.

Paul-Emmanuel précise à cet égard que la paroisse a connu des dégradations à ces occasions.

Anne-Marie rétorque que cela ne plombe pas non plus les comptes. Elle suggère que l'on reprenne la discussion, car en outre, cela entraîne des répercussions sur l'image de la paroisse et de l'église. L'État soutient l'église, mais ce n'est pas pour toujours.

Albert Bucher trouve qu'on devrait revoir les raisons qui ont amené à la suppression de l'Apem's.

Florent Décaillet précise qu'il a repris le flambeau de la présidence après la suppression de cette location et qu'il est ouvert à reprendre cette discussion. Il est en outre conscient du fait que le rôle social de l'église doit être maintenu.

Emmanuel Hamoir propose de passer à la validation du budget 2022.

→ En l'absence d'opposition, le budget 2022 est accepté à l'unanimité.

6. Election du Conseil de Paroisse et mutations de personnel Conseil Communauté

Le Conseil de Paroisse est réélu dans son intégralité. Florent Décaillet rappelle qu'au niveau du Conseil de paroisse, Jeanine-Claude Belet a accepté le rôle de vice-présidente. Paul-Emmanuel en est le secrétaire et Emmanuel Hamoir le sous-secrétaire et responsable du bâtiment.

Grégoire Seigneur de Bast prend la parole et informe l'assemblée que Panayotis ne fait plus officiellement partie du Conseil de Communauté, mais qu'il y est toujours aussi actif. Laura Orlandini a également rejoint l'équipe.

7. Élection statutaire de l'organe de vérification des comptes 2022

Emmanuel Hamoir demande à l'assemblée si elle approuve la proposition de reprendre la même fiduciaire, à savoir CGF, pour la vérification des comptes 2022.

→ L'assemblée présente approuve à l'unanimité cette proposition.

8. Échos du Conseil de Communauté.

Grégoire Seigneur de Bast rappelle que l'année 2021 a été une année « abîmée » par le Covid, qui a eu un grand impact sur la vie en général et sur la vie de foi, avec des église vides. Cette crise du Covid a été un gros sujet de discussion au sein du CC. Il relève néanmoins qu'après le Covid, à chaque appel à candidature, le CC a trouvé du monde. Toutefois, il constate que ce sont toujours les mêmes personnes qui sont présentes et que le souhait serait d'appeler de susciter de nouvelles venues. En l'état, les membres du CC sont au nombre de 8.

Il voit trois axes pour inciter des personnes à venir :

- La prière
- Le témoignage de nos vies
- Et il faut aussi rappeler que ces 8 membres n'ont pas la science infuse, alors dit-il à l'assemblée, donnez-nous des missions, soumettez-nous vos idées pour attirer encore plus de monde.

9. Échos des groupements

Florent Décaillet annonce qu'en l'absence de Catherine balmer, ce point ne sera pas traité aujourd'hui.

10. Le mot du curé

Monsieur le président, cher Florent, Chers amis. Merci à vous tous de votre précieuse présence ce soir. Merci à chacun des membres des conseils de paroisse et de communauté pour leur grande disponibilité, leurs compétences, leur dévouement au service de la paroisse durant l'année écoulée. Merci au personnel qui a considérablement contribué à la vie de cette paroisse. Merci aux groupements paroissiaux pour leur soutien et leur présence active à la vie de la paroisse. Merci aux fidèles qui, d'une manière ou d'une autre, ont fait vivre cette paroisse

Chers amis, la mission de la paroisse aujourd'hui peut être un défi. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'en tant que chrétiennes et chrétiens nous possédons un trésor dont notre monde a besoin. Le plus grand trésor que détient la paroisse n'est pas d'ordre temporel, c'est le Dieu Vivant révélé en Jésus Christ et rendu présent à notre monde par la puissance de l'Esprit Saint. Voilà ce dont le monde a désespérément besoin.

Pour moi, la paroisse saint Amédée qui se trouve dans cette parcelle de la terre vaudoise est un phare diffusant la lumière de la foi, qui répond aux attentes des hommes et des femmes et manifeste l'espérance des individus et des familles. Rappelant que cette paroisse s'étend géographiquement sur 7 communes (Lausanne/Bellevaux - Montheron - Le Mont – Cugy - Morrens- Bretigny - Froideville) et est composée de jeunes familles et de 102 enfants catéchisés dont la mission est délicate et enthousiasmante d'éduquer à la foi, de les préparer aux sacrements de l'initiation chrétienne et de les aider à grandir dans l'amour et la fidélité au Seigneur. L'église paroissiale est lieu de rencontre avec le Fils de Dieu Vivant et notre lieu de rassemblement. En se faisant l'un de nous, Dieu a fait qu'il vive parmi nous, et la joie divine constitue notre force.

À cette occasion, je voudrais vous informer qu'après avoir rencontré Monsieur Michel RACLOZ, représentant de l'Évêque pour le canton de Vaud et Monsieur l'abbé François DUPRAZ, curé

Procès-verbal de l'AG de l'association paroissiale de St-Amédée du 30 avril 2022

modérateur de l'Unité pastorale Notre Dame de Lausanne, mon ministère dans la paroisse saint Amédée sera prolongé jusqu'au juin 2024, l'année où je fêterai mes 70 ans.

Donc, je resterai encore deux ans parmi vous et continuerai d'œuvrer avec vous dans l'effort commun d'aller vers la vie : mission et évangélisation dans le paysage chrétien qui est le nôtre. Merci de votre attention.

11. Divers et clôture de l'AG 2022

Florent Décaillet donne la parole à l'assemblée pour des remarques ou questions éventuelles.

Pas de remarque de la part de l'assemblée.

Avant de clôturer officiellement l'AG, Florent Décaillet remercie encore la secrétaire de la paroisse pour son aide lors de la reprise du rôle de président du Conseil de paroisse.